



Saint-Etienne, le - 1 MAR. 2016

Monsieur le Maire,

L'enquête publique, relative au projet de Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux - PDPGDND, est ouverte pour une durée de 31 jours à compter du 21 mars 2016.

Ce Plan, accompagné de son évaluation environnementale, est un document de planification territoriale. Il définit, à échéance de 6 et 12 ans, les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour la prévention, la collecte, la valorisation, le transport et le traitement des Déchets Non Dangereux de la Loire.

Il s'inscrit dans un travail de concertation avec les partenaires historiques du Département : collectivités territoriales, services de l'État, organisations professionnelles et associations de défense de l'environnement et des citoyens. Les acteurs réunis autour ce projet ont décidé de poursuivre et de maintenir leurs efforts afin de valoriser encore plus les déchets produits.

Pour faciliter sa prise en compte par le public, un mail vous a été adressé mi-février pour vous informer et vous demander de diffuser cet avis sur vos sites internet et dans vos bulletins communaux. Toujours dans cet esprit de communication, je vous propose d'afficher un fac-similé de l'avis d'enquête publique sur les panneaux prévus à cet effet dans votre Mairie.

Les services du Département se tiennent naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec mes très sincères remerciements pour l'implication de votre commune, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Pour le Président
le Vice-président délégué
de l'exécutif

Jérémie LACROIX

PJ : Copie format A3 de l'affiche d'enquête publique

Votre interlocuteur
Thierry VICARD
Nos réf : TV/FM
Tél : 04 77 48 40 28
Fax : 04 77 49 90 59
thierry.vicard@loire.fr

Pôle Aménagement et
Développement Durable

Direction de l'Agriculture de
la Forêt et de
l'Environnement

**DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE**

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 48 42 42

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX DE LA LOIRE

En application de l'article L.541-14-1 du Code de l'environnement, qui renvoie aux dispositions du chapitre III du titre II du livre 1er (articles R.123.1 à R.123-27), et en exécution de l'arrêté départemental n° AR-2016-01-26, Monsieur le Président du Département de la Loire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux et son rapport environnemental. Le Plan, accompagné de son rapport environnemental, a pour objet la gestion des Déchets Non Dangereux. Il fixe un cadre pour la prévention et la gestion de ces déchets aux échéances de 6 et 12 ans, en concertation avec les partenaires (collectivités locales, services de l'État, fédérations de professionnels, chambres consulaires et associations), et sur un périmètre correspondant aux limites du département de la Loire, sans la Communauté de communes des Monts du Pilat, mais auquel se rajoute la commune de Malvalette située en Haute-Loire et la totalité du territoire du SIMOLY.

Le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné Monsieur Gérard FROLIN, retraité - conseiller pédagogique - Éducation Nationale, en qualité de Président de la Commission d'enquête, et Messieurs Jean-Luc COQUET, retraité - urbaniste DIUP-architecte, Claude FRANCOIS retraité - ingénieur travaux publics, en qualité de commissaires enquêteurs ; Messieurs Gérard GIRIN, retraité - ingénieur environnement et Gilles MATHIEUX retraité - urbaniste consultant-Ingénieur en chef territorial hors classe honoraire en qualité de commissaires enquêteurs suppléants.

L'enquête publique, d'une durée de 31 jours, se déroulera du lundi 21 mars 2016 au mercredi 20 avril 2016 inclus, période durant laquelle le dossier d'enquête sera consultable dans les lieux suivant :

Lieux de consultation	Adresses	Ouverture au public
Hôtel du Département	2 rue Charles de Gaulle - 42000 Saint-Etienne	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Antenne du Département	53 rue de la République - 42600 Montbrison	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Antenne du Département	31 - 33 rue Raffin - 42300 Roanne	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Communauté de communes Pays Charlieu - Belmont communauté	Place de la Bouverie - BP 63 - 42190 Charlieu	du lundi au jeudi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30 le vendredi 8h30 à 12h00
Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône	6 rue de la Tête Noire - 42 470 St Symphorien de Lay	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Communauté de communes des Pays d'Urfé	Maison du Pays d'Urfé - 42430 Saint-Just en Chevalet	du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable	28 rue Robert Lugnier - 42260 Saint Germain Laval	du lundi au jeudi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30 le vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30
Communauté de communes de Balbigny	6 rue du 8 Mai - BP 13 - 42510 Balbigny	du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Communauté d'architectes des Montagnes du Haut Forez	1 rue Claude-Peurière - 42440 Noirétable	du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30 fermé le mercredi
Communauté de communes des Pays d'Astrée	17 rue de Roanne - BP 1 - 42130 Boën-sur-Lignon	du lundi au vendredi 9h00 à 12h00
Communauté de communes de Feurs en Forez	13 Avenue Jean Jaurès - 42110 Feurs	du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Communauté de communes des Collines du Matin	2 Rue Denis Boulanger - 42 360 Panissières	du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 fermé le mercredi
Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier	33 avenue Jean Monnet - 42 330 Saint-Galmier	du lundi au jeudi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 le vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Communauté de Communes de Forez en Lyonnais	Zone d'activité de Montfuron - 42140 Chazelles-sur-Lyon	du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais	Le Pontet, 1 Chemin du Lavoisier, 69930 Saint-Laurent-de-Chamousset	du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 le vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30
Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais	90 place du marché - 69590 Saint Symphorien sur Coise	du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Communauté de communes des Pays de Saint Bonnet Le Château	1 route d'Augel - 42380 Saint-Bonnet le Château	les lundi, mardi et jeudi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 Les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00
Communauté de communes du Pilat Rhodanien	9 rue des Prairies - 42410 Pélussin	du lundi au jeudi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 le vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30
Communauté d'Agglomération Roannais Agglomération	63 rue de Jean Jaurès - BP 70005 - 42311 Roanne cedex	du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Communauté d'Agglomération Loire-Forez	17 boulevard de la préfecture - BP 30211 - 42605 Montbrison cedex	du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Communauté d'Agglomération de Saint Etienne Métropole	2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne cedex 1	du lundi au jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00 le vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier et consigner des observations sur un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, ouvert à cet effet dans les lieux désignés ci-dessus. Les observations pourront également être adressées au commissaire enquêteur par courrier, avec la mention « **ne pas ouvrir** » à l'adresse suivante : M. Gérard FROLIN - Président de la Commission d'enquête PDPGDND - Département de la Loire - Direction de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Forêt - Hôtel du Département - 2 rue Charles de Gaulle - 42022 Saint-Étienne Cedex 1.

Le dossier d'enquête comprend : la note de présentation, le projet de PDPGDND 2016-2028 et son résumé non technique, le projet de rapport environnemental du PDPGDND 2016-2028 et son résumé non technique, l'ensemble des avis recueillis lors de la consultation des personnes publiques associées et de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause. Il est également téléchargeable sur le site internet du Département de la Loire (<http://www.loire.fr>).

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public, aux lieux, jours et heures suivants :

Lieux de permanence	Adresses	Dates et Horaires
Hôtel du Département	2, rue Charles de Gaulle - Saint-Etienne	Mercredi 20/04/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes des Pays Charlieu - Belmont communauté	Place de la Bouverie - BP 63 - 42190 Charlieu	Jeudi 24/03/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône	6 rue de la Tête Noire - 42 470 St Symphorien de Lay	Mardi 29/03/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes des Pays d'Urfé	Maison du Pays d'Urfé - 42430 Saint-Just en Chevalet	Lundi 21/03/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable	28 rue Robert Lugnier - 42260 ST GERMAIN LAVAL	Lundi 4/04/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes de Balbigny	6 rue du 8 Mai - BP 13 - 42510 BALBIGNY	Jeudi 7/04/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes des Montagnes du Haut Forez	1 rue Claude-Peurière - 42440 Noirétable	Mercredi 23/03/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes des Pays d'Astrée	17 rue de Roanne - BP 1 - 42130 Boën-sur-Lignon	Jeudi 24/03/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes de Feurs en Forez	13 Avenue Jean Jaurès - 42110 Feurs	Mercredi 13/04/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes des Collines du Matin	2 Rue Denis Boulanger - 42 360 PANISSIERES	Mardi 22/03/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier	33 avenue Jean Monnet - 42 330 Saint-Galmier	Mercredi 13/04/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de Communes de Forez en Lyonnais	Zone d'activité de Montfuron - 42140 Chazelles-sur-Lyon	Lundi 18/04/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais	Le Pontet, 1 Chemin du Lavoisier, 69930 Saint-Laurent-de-Chamousset	Jeudi 7/04/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais	90 place du marché - 69590 Saint Symphorien sur Coise	Mardi 5/04/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes des Pays de Saint Bonnet Le Château	1 route d'Augel - 42380 Saint-Bonnet le Château	Lundi 4/04/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes du Pilat Rhodanien	9 rue des Prairies - 42410 Pélussin	Mardi 5/04/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté d'Agglomération Roannais Agglomération	63 rue de Jean Jaurès - BP 70005 - 42311 Roanne cedex	Mardi 29/03/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté d'Agglomération Loire-Forez	17 boulevard de la préfecture - BP 30211 - 42605 Montbrison cedex	Lundi 21/03/2016 de 14h00 à 17h00
Communauté d'Agglomération de Saint Etienne Métropole	2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne cedex 1	Lundi 18/04/2016 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront téléchargeables sur le site internet du Département (<http://www.loire.fr>), pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également consultables, dans le même temps, aux jours et heures d'ouverture au public, à l'Hôtel du Département de la Loire, siège de l'enquête, à la Préfecture et en Sous-Préfecture de Roanne et Montbrison et dans tous les lieux où le dossier était consultable.

Toute personne intéressée pourra obtenir, à ses frais, la communication du rapport et des conclusions en s'adressant au Président du Département. À l'issue de l'enquête publique, le Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux de la Loire et le rapport environnemental seront approuvés par délibération du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, conformément à la loi du n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe.

Les informations relatives à cette enquête peuvent être demandées au Département de la Loire - Direction de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Forêt - Hôtel du Département - 2 rue Charles de Gaulle - 42022 Saint-Étienne Cedex 1 - à Mr Thierry VICARD - téléphone : 04 77 48 40 28.